

COMMUNE

de

BIEVRE



Bièvre, le 08 août 2024

Maître Caroline BOUILLON
Notaire
Rue de l'Hospice, 5
6830 BOUILLON

Concerne : Renseignements urbanistiques

Nos Ref. : LH

Vos Ref. : dossier 11252 –

Maître,

Agent traitant :
HANNARD Laurent

laurent.hannard@bievre.be

☎ 061/23.96.62

Administration Communale

✉ Rue de Bouillon, 39

5555 BIEVRE

☎ 061/23.96.60 (général)

Fax 061/51.24.78

www.bievre.be

BE50 0910 0052 2718

Jours et heures d'ouverture

- du lundi au jeudi
de 08 H. à 12 H.
de 13H. à 17 H.

- Vendredi
de 08 H. à 12 H
et de 13 H. à 15 H.

-Samedi
de 10 H. à 12 H.
Uniquement serv. population

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 02 août 2024 relative à un bien cadastré sis à BIEVRE- Graide, Rue du Progrès, 99B et appartenant à _____ et _____
avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 §1 al. 1 et 2 du Code de Développement Territorial :

La parcelle en question semble se situer en partie en zone d'habitat à caractère rural et en partie en zone agricole au plan de secteur de Beauraing-Gedinne adopté par Arrêté Royal du 29/01/81 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité.

Le bien en cause a fait l'objet d'un permis de bâtir ou d'urbanisme délivré après le 1^{er} janvier 1977 :

-le 31/05/2021 à Monsieur et Madame _____ pour la construction d'une habitation;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de lotir délivré après le 1^{er} janvier 1977 ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans.

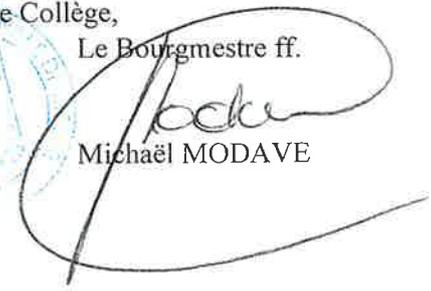
Veillez agréer, Maître, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

La Directrice générale.


Angélique LABBE

Par le Collège,

Le Bourgmestre ff.


Michaël MODAVE